

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 24 MARS 2016 à 17h30

Nombre de délégués en exercice : 30 titulaires

Nombre de membres votants : 20

Titulaires présents : 14

Titulaires représentés :

Suppléants : 5

Procurations : 1

L'an deux mille seize, jeudi 24 mars 2016 à 17 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni à Villeneuve-lès-Bouloc sous la présidence de Monsieur Philippe PETIT, Président.

Délégués titulaires présents :

CC des Coteaux de Cadours : M. DULONG D.
CC du Frontonnais : Mrs. DUPUY D. ; MIQUEL D. ; NADALIN D. ;
PAPILLAULT P. ; PETIT Ph ; VASSAL J-P.
CC des Coteaux du Girou : Mr GRANDJACQUOT D.
CC de Save et Garonne : Mme AYGAT C. et Mrs AUZEMERY B. ; ESPIE J-C.
CC Val'Aïgo : Mme NARDUCCI I. et Mrs LAVIGNOLLE V. ;
SALIERES J-L.

Délégués titulaires représentés :

CC des Coteaux du Girou : M. CUJIVES D. par M. GENEVE JL. (suppléant) ;
M. VINTILLAS E par M. ANJARD N. (suppléant) ;
CC du Frontonnais : M. GALLINARO A. par Mme TIRMANS. (suppléante) ;
M. PETIT Pa. par M. AUSSEL Edmond (suppléant) ;
CC de Save et Garonne : M. BOISSIERES J. par M. OUSTRI Christian (suppléant) ;
M. JANER G. par ESPIE JC. (pouvoir) ;

Délégués titulaires absents ou excusés :

CC des Coteaux de Cadours : Mr CLUZET A.
CC du Frontonnais : Mr CAVAGNAC H
CC des Coteaux du Girou : Mrs CALAS D. ; DUTKO H. ; ROUMAGNAC L.
CC de Save et Garonne : Mrs LAGORCE P. ; MELIET J-J. ; MOIGN J-L.
CC Val'Aïgo : Mrs OGET E. ; REBEIX N.

Délibération n ° 2016 /10

Objet : Adoption du Budget Principal 2016

Monsieur Le Président expose à l'Assemblée, par nature et par fonction, le projet de budget pour l'exercice 2016 conduisant à maintenir la **participation des communautés des communes à 2,90 € par habitant**, dont voici le détail présenté comme suit :

Détail de la participation 2016 au SCoT du Nord Toulousain
par Communautés de communes :

	Population Totale 2013*	Participation 2.90 € / Habitant
CC du Canton de Cadours	5 566	16 141,40 €
CC des Coteaux du Girou	21 070	61 103,00 €
CC du Frontonnais	25 004	72 511,60 €
CC Save et Garonne	26 596	77 128,40 €
CC Val'Aïgo	13 996	40 588,40 €
TOTAUX		

* Population légale 2016

Le Budget présenté est équilibré en **section de fonctionnement** à hauteur de **425 415,43 €**
et en **section d'investissement** à hauteur de **79 993,89 €**.

Le Comité Syndical, entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE

Article 1er : **D'ADOPTER** par nature et par fonction le Budget 2016.

Article 2 : **DE NOTIFIER** le Budget Primitif 2016 et la présente délibération au représentant de l'Etat et au Receveur du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

**Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
et ont signé au registre les membres présents.**

Pour copie conforme,

Date de la convocation : 16/03/2016
Date d'affichage : 16/03/2016
Certifié exécutoire le :
Affichée le :

Le Président,
Philippe PETIT

